

Repentance : l'indignation sélective du CRAN



Article rédigé par *François de Lens*, le 20 mai 2015

Le voyage de François Hollande dans les Caraïbes a donné lieu aux manifestations convenues de repentance indignée. Avec l'esclavage et la colonisation, l'autocritique n'est jamais assez sévère.

Il est en France une niche confortable pour ceux qui veulent vivre sur le dos de l'indignation générale, sans trop d'efforts. Le CRAN (Conseil représentatif des associations noires) s'en est fait une spécialité. La recette est simple et avantageusement reproductible : produire des coups de communication agressifs qui assurent une (très) bonne couverture médiatique. Et, souvent, des retombées très lucratives.

Le dernier en date ne manque pas d'air. Il s'agit de demander à Antoine-Ernest Seillière de Laborde, ancien président du Medef, des dommages et intérêts pour sa fortune héritée de ses ancêtres négriers. Il y a de cela trois siècles. En effet, si l'homme n'est pas coupable, il n'en est pas moins receleur de ces biens, et en refusant de payer, il devient complice. [La rhétorique est aussi simpliste qu'accablante](#) : « *Les descendants des esclavagistes ne sont pas coupables mais ils sont bénéficiaires et leur fortune est faite de biens mal acquis. Et en refusant toute réparation, ils deviennent solidaires de fait du crime dont ils essaient de se démarquer en vain* » (*le Monde*).

Le côté absurde de l'assignation a été souligné par de [nombreux commentateurs](#). Avec de tels arguments, nous pourrions demander des dommages et intérêts à un nombre infini de personnes. Les descendants des patrons qui faisaient travailler les ouvriers dans les mines dans des conditions terribles. Les rejetons des seigneurs du Moyen-Âge imposant des corvées à leurs serfs. Et à l'Église même, oppressant le peuple par la dîme ! Et tant d'autres.

Un combat idéologique malsain

Au-delà de l'anecdote qui fait sourire autant que pleurer, il ne faut pas oublier que le CRAN mène un combat idéologique. Il ne s'agit pas simplement de demander de justes compensations. Ici, Louis-Georges Tin et ses acolytes se font mousser pour des raisons plus sombres – si l'on ose dire. Ils mènent une campagne ininterrompue contre ceux qui leur déplaisent. Et se parent de l'antiracisme, ce qui fait d'eux des intouchables.

Le CRAN assigne frénétiquement en justice tout ce qui lui semble raciste. Sa victime favorite, outre [les pâtisseries](#) (les têtes-de-nègre), est Tintin. [Plus particulièrement Tintin au Congo](#), « *produit toxique* » aux « *relents racistes* » qui « *peut nuire à la santé mentale* » (BFM TV). Rien de moins.

La dénonciation du petit Blanc oppresseur n'est pas loin, mais personne n'irait contester au CRAN sa vision raciste de la société, qui est pourtant sa marque de fabrique. Connaissez-vous une association défendant les intérêts des Blancs ? Non. Elle n'existe pas, car elle serait considérée comme raciste. Mais l'on s'accommode parfaitement du CRAN. Des goûts et des couleurs, on ne peut discuter... sauf si cela arrange quelques militants vindicatifs aux relents marxistes.

Le CRAN masque les vrais problèmes

Plus grave encore que le combat idéologique mené par ce groupuscule, le Cran fait, par ses outrances, passer

à un rang secondaire les fléaux qu'il prétend combattre. Il a une mémoire sélective, sélectionnant les faits qui l'arrangent, qui permettent de faire son beurre avec vos impôts. Et accessoirement de saturer les tribunaux par des demandes absurdes.

Dans son aveuglante idéologie, le CRAN oublie tout d'abord la réalité de l'esclavage. Car s'il a été pratiqué par les Européens durant quatre siècles avec la complicité des rois africains : « *c'est pendant treize siècles sans interruption que les Arabes ont razziaé l'Afrique subsaharienne* » [comme l'explique l'anthropologue et économiste sénégalais Tidiane N'Diaye \(La 1ere\)](#). On imagine mal nos Don Quichottes du CRAN monter à l'assaut du moulin à vent de l'esclavage arabo-musulman.

Amnésie sélective

De la même façon, [la loi Taubira de 2001](#) ne mentionne que l'esclavage fait par les Européens : « *La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.* » Vous avez bien lu : cette loi ne fait aucune mention de la traite arabo-musulmane, telle qu'elle fut perpétrée pendant treize siècles. Il faut lire [Bernard Lugan](#) à ce sujet, pour comprendre comment ce sujet a été honteusement caché. Si c'est l'inculture qui est la cause de cet oubli, elle est aussi inquiétante que l'idéologie qui anime nos pseudo-militants du bien.

Mais il est un fait sur lequel le CRAN est plus silencieux qu'à son tour. Et ce fait est d'autant plus grave qu'il se passe sous nos yeux, en ce moment même. Il s'agit de l'esclavage perpétré, aujourd'hui, par les fous islamistes partout où ils possèdent un peu de pouvoir. Les avez-vous entendus porter plainte contre Boko-Haram, qui enlève des Nigériens à tour de bras ? Pourtant, [les intentions du chef de cette secte sont claires](#) : « *J'ai enlevé les filles. Je vais les vendre sur le marché, au nom d'Allah* » (*Libération*). *Faut-il aussi mentionner l'esclavage pratiqué par les passeurs d'immigrés, vendeurs de misère dans des bateaux troués ?* Non, vous aurez beau chercher, vous ne trouverez jamais de trace de réaction du CRAN.

Indignation sélective. Et obstinée : le mal ne peut être perpétré que par le mauvais Blanc, celui qui a spolié. Il est plus facile de combattre des fantômes du passé. S'attaquer aux problèmes d'aujourd'hui semble hors de leur portée. Le camp du bien mourra de ses propres défenseurs.

François de Lens
